



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



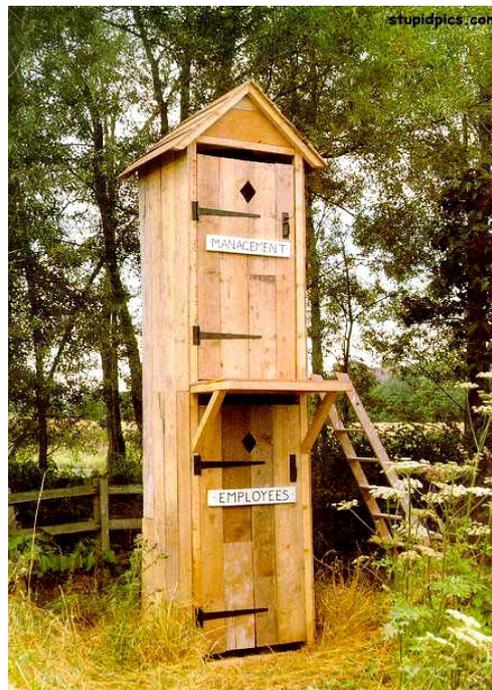
Programme « Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain »

Le marché de l'assainissement autonome : l'offre rencontre-t-elle la demande ?

Introduction à la problématique

Alain Morel à l'Huissier

19 décembre 2001



Quelle que soit l'approche institutionnelle de l'assainissement des eaux usées ménagères et des excréta, il est frappant de constater le déficit de connaissances sur les modes d'assainissement domestique existants, sur les préférences des ménages en la matière, sur les motivations de leurs choix (les « avantages recherchés »), sur les logiques à l'œuvre dans les réponses techniques et financières que la demande d'assainissement trouve sur un marché de produits et de services presque totalement abandonné sans régulation au secteur privé et informel. L'étude attentive de ces logiques d'offres, de demandes et de réponses des premières aux secondes est un préalable indispensable à la définition de politiques et de modes d'intervention publique adaptés au développement d'un système efficace, équitable et respectueux de l'environnement.

Les populations urbaines sont souvent accusées d'avoir des comportements préjudiciables à l'environnement urbain et au bon fonctionnement des quelques infrastructures mises à leur disposition. Pourtant, confrontées à l'absence de services appropriés à l'assainissement de leurs déchets liquides et solides, d'infrastructures les protégeant des risques d'inondation et face à la dégradation de leur environnement et de leurs conditions de vie, elles développent souvent leurs propres méthodes de protection ou de résolution de leurs problèmes.

Comme l'a écrit Mme Ta Thu Thuy, avant de préparer des stratégies qui devraient répondre aux « besoins » présumés des populations et à leur capacité d'appropriation, avant de préparer de nouvelles campagnes de sensibilisation et d'information, il est indispensable de bien connaître leurs pratiques et d'écouter leurs attentes ou leurs appréciations sur ce qui est « fait pour eux ».

Sur l'ensemble des villes étudiées dans le cadre de la recherche CEREVE-A05a, une proportion de ménages assez stable dispose de WC à l'intérieur de la maison (entre 12 et 15 %), de latrines dans la cour (environ 80 %). Dans tous les cas, l'assainissement autonome domine très largement.

Le problème particulier de l'insuffisance des latrines collectives ne sera pas évoqué, malgré l'importance qu'il revêt pour la minorité de ménages ne disposant d'aucun dispositif privatif (5 % environ), mais aussi pour les gens qui fréquentent, comme usagers ou comme travailleurs, les quartiers commerciaux et administratifs ainsi que les équipements publics comme les gares routières, les marchés, etc.

la « demande » recouvre...

- La place de l'assainissement dans la hiérarchie des priorités individuelles d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
- Les pratiques et comportements
- La nature et la caractérisation des équipements et services existants
- La satisfaction, les motifs de plainte, les souhaits d'amélioration
- Le consentement à payer pour bénéficier d'améliorations

Dans la recherche CEREVE-A05a, la demande est comprise dans son acception la plus large : place de l'assainissement des eaux usées et des excreta dans la hiérarchie des priorités formulées par les habitants pour l'amélioration de leur habitat et de leur environnement, pratiques et comportements en matière d'assainissement, nature et caractérisation des équipements et des services existants, coûts supportés, satisfaction, motifs de plainte et souhaits d'amélioration, consentement à payer pour en bénéficier.